

Jean MESQUI

La fortification des portes
avant la Guerre de Cent Ans

ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE

XI (1981)

Jean MESQUI

La fortification des portes avant la Guerre de Cent ans

Essai de typologie des défenses
des ouvrages d'entrée avant 1350

RÉSUMÉ

L'auteur étudie les divers types de défenses d'entrées (villes, châteaux) en France avant le milieu du XIV^e siècle. L'évolution des dispositifs défensifs est particulièrement sensible au XIII^e siècle dans les grands ouvrages royaux, tandis que le plus grand nombre de constructeurs restent longtemps fidèles aux schémas conçus dès le début du XIII^e siècle.

Les entrées d'ouvrages fortifiés ont été, de tous temps, l'un des éléments majeurs au sein des enceintes de clôture, tant d'un point de vue défensif, puisque l'entrée, point faible tout désigné à l'attaque, se devait de résister à celle-ci, que d'un point de vue sociologique, car l'entrée, point de passage obligé, lieu de perception privilégié pour les taxes, occupait tout naturellement une place de choix dans la vie quotidienne médiévale (1). De ce rôle exceptionnel a découlé, le plus souvent, un soin accru dans la conception de l'ouvrage abritant la porte, qui se devait d'être une image de marque et un symbole de la puissance du constructeur : ainsi n'était-il pas rare, au Moyen Âge, de voir se dresser au sein de simples enceintes palissadées, une porte maçonnée de forte apparence (2).

(1) On pensera, en particulier, au rôle joué par la porte dans la topographie urbaine : à Orléans, la coutume des appels d'offre criés aux portes de la ville pour tous les grands ouvrages avait conduit à l'établissement d'une véritable « bourse » aux maçons devant la porte dite, de ce fait, Porte aux Maçons.

(2) Citons, parmi d'autres, le cas de l'enceinte de Chauny, où les habitants demandèrent en 1372 l'autorisation de détruire la porte flanquée de deux tours pour utiliser les pierres à la construction d'une enceinte maçonnée à la place de la clôture de bois : voir A. CHAMPOLLION-FIGEAC, *Droits et usages concernant les travaux de construction publics ou privés*, Paris, 1860, pp. 65-66. A Montépilloy subsiste un très bel exemple d'enceinte fruste non flanquée, possédant un puissant ouvrage d'entrée à deux tours : ceci amène d'ailleurs à évoquer les donjons-portes du XI^e et du XII^e siècles. Voir E. ZADORA-RIO, « L'enceinte fortifiée du Plessis-Grimoult », *Archéologie Médiévale*, t. VI, 1976, p. 79.

L'étude de ces ouvrages d'entrée, qu'ils soient castraux ou urbains, comporte de ce fait deux aspects au moins, si l'on veut se limiter au domaine purement technique, faisant abstraction de tous les aspects sociologiques : le premier est celui des formes, qui prend en compte plan-masse, types de parement, détails architecturaux externes ; le second est celui de la conception interne, qui repose sur l'analyse de l'organisation de la défense et de la surveillance, fonctions primordiales de l'ouvrage. Si le premier de ces deux aspects est assurément intéressant, car il permet d'aborder les études de groupes d'influence — on pensera en particulier à la « famille » des tours portes circulaires présentes en Bretagne et dans le Poitou —, il est néanmoins secondaire par rapport au deuxième : l'ouvrage d'entrée n'a pas pour rôle principal d'assurer le flanquement des courtines voisines, et les particularités que l'on peut rencontrer dans les plans-masses, songeons ainsi aux éperons, s'intègrent en fait dans des études plus vastes, nombre de tours et de donjons en ayant été dotés. Aussi nous a-t-il paru préférable d'aborder ici le second aspect, celui de la conception interne, qui est bien le caractère dominant de tout ouvrage d'entrée, en notant seulement de façon accessoire les quelques enseignements qui peuvent être tirés de l'étude des plans-masse.

Quel que soit, justement, ce plan-masse, une entrée fortifiée se présente toujours comme un couloir, parfois de dimensions très réduites, en particulier dans le cas où l'ouvrage ne fait pas saillie sur l'enceinte, interrompu par deux types d'obstacles ; les obstacles de type passif, herses et vantaux, que nous appellerons ici « éléments d'arrêt », et les obstacles actifs, archères et assommoirs, que nous distinguerons des précédents en les appelant « éléments défensifs ». Dès lors, toute fortification d'entrée peut être caractérisée par la suite des éléments présents dans le couloir, indépendamment de toute considération sur le type et les dimensions de cet ouvrage ; et l'on peut, à partir de cette définition, tenter d'établir une typologie des fortifications d'entrée, ainsi qu'esquisser une évolution à l'aide des monuments conservés et certainement datés. C'est le but du présent article, dont, avant de commencer, il convient de préciser les limites : chronologiquement, la borne supérieure sera fixée aux années 1350, les conceptions ayant, comme nous le verrons, progressivement évolué dans la première moitié du *xiv^e* siècle pour aboutir à une rupture totale dans la seconde moitié de ce siècle. Du point de vue géographique, nous nous limiterons au territoire français, nous contentant de quelques incursions dans le domaine anglais actuel pour les périodes les plus anciennes. Enfin, sur le fond, et tout particulièrement en ce qui concerne notre appréciation de l'évolution, il va de soi que les résultats présentés ici ne sauraient être considérés comme définitifs, l'échantillon des ouvrages représentatifs sûrement datés s'agrandissant au fur et à mesure des recherches.

I. — LES SCHEMAS DÉFENSIFS DES OUVRAGES DES XI^e ET XII^e SIÈCLES.

Si, dès l'époque romaine, les ouvrages d'entrée à deux tours, dont le couloir était défendu par herses et vantaux, étaient connus et utilisés sur notre territoire, comme à Autun, les deux premiers siècles de notre millénaire ont préféré des solutions plus simples, basées sur l'emploi de la tour-porte, voire même sur celui de la simple porte non saillante. Dans les premiers de ces ouvrages, le schéma défensif était des plus simple (pl. I) : derrière l'arc en plein cintre prenait place une paire de vantaux, sans que le moindre élément défensif renforce le dispositif. Les premiers exemples de ces ouvrages d'entrée sont assez rares en France : citons celui du Plessis-Grimoult, où existait dès le XI^e siècle une tour-porte au couloir voûté d'arêtes, celui de Caen, et ceux des belles tours-portes de l'enceinte urbaine de Beaugency (fig. 1) (3). Néanmoins, l'échantillon peut être notablement augmenté par la série des portes « normandes » bâties en Angleterre par les conquérants à la fin du XI^e siècle et au début du XII^e siècle : Exeter, Ludlow, Richmond, Alnwick sont, parmi bien d'autres, les représentants de ce type d'ouvrages primitifs, où l'archivolte romane, richement décorée, témoignait d'un net souci de l'apparence, au détriment peut-être de la fonction défensive (4).

Le XII^e siècle ne va pas entraîner d'améliorations notables, sinon de façon, semble-t-il, isolée et sporadique. Durant ce siècle apparaissent néanmoins des nouveautés :

L'assommoir. L'assommoir, qu'il faut distinguer de la bretèche ou du mâchicoulis externe, peut s'ouvrir dans l'archivolte de la porte, ou dans la voûte du couloir, si toutefois celui-ci possède un tel couverture. Les quelques assommoirs que nous avons pu identifier dans des portes du XII^e siècle sont toujours ménagés dans les archivolttes, élargies pour la circonstance : citons ainsi les tours-portes de l'enceinte de Château-sur-Epte, la porte du château de Bressuire (pl. I), ou la poterne de Newcastle-upon-Tyne, attribuables toutes trois à la seconde moitié, voire au dernier quart du siècle (5). Dans ces trois cas, le schéma défensif est donc constitué par une simple succession *assommoir-vantaux*.

(3) Sur le Plessis-Grimoult, voir note 2. Sur la tour-porte du château de Caen et les entrées contemporaines de ce type, voir M. de Bouïard, *Le château de Caen*, Caen, 1979, pp. 44-45. Les deux tours-portes de Beaugency, certainement romanes, manquent totalement de caractères architecturaux permettant une datation précise.

(4) Il n'est pas question de citer ici les références des études nombreuses consacrées à ces châteaux, pour la plupart desquels existent de petits fascicules édités par le Department of Environment. Sur un plan général, voir R. ALLEN BROWN, *English castles*, Londres, 1976, et R. ALLEN BROWN, H.M. COLVIN, A.J. TAYLOR, *The history of the King's Works*, Londres, 1963, *passim*.

(5) Le château de Château-sur-Epte possède encore quatre portes intéressantes : une porte ruinée dans la première enceinte, une porte remaniée au XV^e siècle dans la seconde enceinte, enfin deux tours-portes dans la troisième enceinte circulaire. Bien que ces deux dernières n'aient fait l'objet d'aucune étude particulière, on peut les dater du XII^e siècle en raison de leur plan caractéristique, rectangulaire à contreforts d'angle ; par ailleurs, la présence d'une archivolte en arc brisé permet de les faire remonter au dernier quart de ce siècle. Il en est de même à Bressuire,

La herse. La présence d'une herse peut être reconnue par l'existence des rainures ménagées dans l'épaisseur des murs. On en trouve une dans la tour-porte d'Arques-la-Bataille, élevée dans la première moitié du XII^e siècle (pl. I) ; néanmoins, sa position en arrière des vantaux semble unique dans l'histoire de la fortification, de telle sorte que l'on peut se demander s'il ne s'agit pas, en l'occurrence, d'un ajout postérieur à la construction initiale. Par contre, la herse présente à la tour-porte de Montargis est incontestablement d'origine (fig. 2) ; il semble que le schéma ait été constitué par une simple succession *herse-vantaux* (6).

En tout état de cause, le nombre assez faible d'ouvrages d'entrée conservés pour le XII^e siècle ne saurait permettre de tirer des conclusions définitives. Tout au plus ne peut-on manquer de remarquer que, si des éléments tels que la herse et l'assommoir étaient connus à l'époque, ils n'étaient pas pour autant systématiques, tant s'en faut : voyons encore l'exemple de la tour-porte ménagée entre 1150 et 1180 dans la chemise du donjon de Provins, avec sa simple paire de vantaux (pl. I) (7).

C'est, en fait, entre 1180 et 1200 que va se produire une évolution notable dans le domaine de la fortification des entrées. Evolution qui ne saurait, bien évidemment, être considérée comme isolée, puisqu'elle s'intègre au sein de la nouvelle génération d'édifices militaires, dont une des principales caractéristiques est l'apparition d'un flanquement régulier par des tours à archères. Pour ce qui concerne la fortification des entrées, l'un des plus beaux exemples de la mutation est fourni par la Porte du Gouverneur, à Gisors (pl. II). Cet ouvrage est constitué par la juxtaposition de deux portes d'âges différents : à la tour-porte romane, pourvue d'une simple paire de vantaux (fig. 3), l'un des monarques qui marquèrent la fin du XII^e siècle en Normandie ajouta un couloir flanqué extérieurement par une tour circulaire, et possédant un schéma défensif formé par la succession *assommoir-herse-vantaux* (fig. 4) (8). Les ouvrages assez frustes des XI^e et XII^e siècles étaient donc considérés, dans les années 1200, comme dépassés et surannés, puisque l'on estima nécessaire de compléter l'ancienne porte regardant la ville à Gisors ; dès lors, l'évolution n'allait cesser de s'accélérer.

château pour lequel l'on consultera avec fruit l'étude architecturale très détaillée de R. BARBAUD, *Le château de Bressuire en Poitou depuis sa fondation au XI^e siècle*, Paris, 1903 : ce château, trop ignoré des spécialistes, est l'un des plus riches d'enseignements sur l'architecture militaire dans son évolution du XII^e au XV^e siècles. Pour Newcastle-upon-Tyne, nous nous référons aux recherches les plus récentes, exposées au cours du 10^e Colloque « Château-Gaillard » par M^{lle} Barbara Harbottle.

(6) Sur Arques-la-Bataille, voir R. QUENEDEY « Le château d'Arques », *Congrès Archéologique de France*, 1926, pp. 308 et suiv. La tour-porte de Montargis, malheureusement très restaurée, est le seul reste conséquent de ce château royal qui possédait, comme Gisors, à la fois un *shell-keep* sur motte et un donjon circulaire isolé dû à Philippe Auguste.

(7) Voir J. MESQUI, *Provins, La fortification d'une ville au Moyen Age*, Paris-Genève, 1979, pp. 47-53.

(8) Sur cette porte, voir E. PÉPIN, *Gisors et la vallée de l'Epte*, Paris, 1963, pp. 39-44, et Y. BRUAND, « Le château de Gisors, principales campagnes de construction », *Bulletin Monumental*, 1958, pp. 243-268. La porte romane date vraisemblablement du règne d'Henri I^{er}, alors que l'ajout fut, selon toute vraisemblance, édifié par Philippe Auguste.

II. — L'APPARITION DES SCHÉMAS DÉFENSIFS A COUPLE HERSE-VANTAUX AU DÉBUT DU XIII^e SIÈCLE ET LEUR DIFFUSION.

La nouveauté majeure apportée par la nouvelle génération de l'architecture militaire, dans les années 1200, est, en ce qui concerne la fortification des entrées, la systématisation d'un second élément d'arrêt, la herse, qui forme avec les vantaux un couplé d'éléments d'arrêt utilisés de façon variable. Trois types de schémas défensifs vont alors se répandre dès le début du XIII^e siècle, tous basés sur l'usage d'un couplé unique *herse-vantaux*.

1) *Les schémas HV (pl. II).*

Le plus simple, et le plus fréquent, des trois schémas qui se développent en ce début du XIII^e siècle est celui qui utilise les deux éléments d'arrêt de façon très rapprochée, tous les éléments défensifs se trouvant en dehors de l'intervalle restreint délimité par la herse et les vantaux. Voyons ainsi, dans les premières années du XIII^e siècle, le schéma AHV présent à la Porte du Gouverneur de Gisors ; très rapidement, ce type simple se répand. On le trouve, parmi bien d'autres, à Château-Thierry (Porte Saint-Pierre), vers 1226, sous la forme ARHV, aux portes de Cordes, bâties à partir de 1228, sous la forme AHV, à Parthenay avant 1240, ainsi qu'à Cubzac en 1250 et à Mehun-sur-Yèvre, toujours sous la même forme, etc... (9). Assez souvent, assommoir et herse sont jumelés, ce qui simplifiait dans une certaine mesure la construction.

Vers la fin du XIII^e siècle, la tendance est à la multiplication des éléments défensifs autour du couplé de base ; ainsi à la Porte du Guichet à Dinan, élevée

(9) Le plan et la datation de la Porte Saint-Pierre de Château-Thierry sont fournis dans J. MESQUI, « Les enceintes de Crécy-en-Brie et la fortification dans l'ouest du comté de Champagne et de Brie au XIII^e siècle », *Mémoires de la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France*, t. 30, 1980. L'enceinte de Cordes et ses superbes portes ont été commencées en 1228 par Raymond VI de Toulouse : C. TARGUEBAYRE, *Cordes*, Toulouse, 1978. Pour Parthenay, on se référera aux renseignements historiques fournis par H.P. EYDOUX, « Le château du Coudray-Salbart », *Bulletin Monumental*, 1967, pp. 247-260, et G. PICARD, *Parthenay, son histoire, ses monuments*, Parthenay, 1926 : en raison du caractère très avancé de l'architecture présente au Coudray-Salbart comme à Parthenay, qui appartenaient au même seigneur, on peut penser que l'essentiel des constructions est plus proche des années 1227, date de la seconde donation faite par Henri II d'Angleterre, que de la première d'entre elles, faite au début du XIII^e siècle. En particulier, les tours en amande du Coudray-Salbart qui résultent, on le sait, d'une seconde campagne de construction, et qui forment avec celles des deux portes de Parthenay un groupe unique en France, sont avec certitude inspirées de celles qui furent édifiées à Douvres dans les années 1220 (R. ALLEN BROWN, *Dover Castle*, Londres, 1965). Ces problèmes d'influence sont traités de façon intéressante par P.E. CURNOW, « Some Developments in Military Architecture c. 1200 : Le Coudray-Salbart », *Proceedings of the Battle Abbey Conference 1979*, pp. 41-63, l'auteur ayant toutefois tendance à vieillir quelque peu les exemples français de tours en amande, tels que Loches, dont les tours sont sûrement postérieures à 1249, date d'acquisition du château par Louis IX à la famille de Mello (J. VALLÉRY-RADOT, *Loches*, Paris, 1954, pp. 31-33). Sur Cubzac, bâti en 1250, voir J. GARDELLES, *Les châteaux du Moyen Age dans la France du sud-ouest*, Paris, 1972, p. 128.

au plus tôt dans le dernier quart du XIII^e siècle, où deux assommoirs et une herse précèdent la herse (fig. 5), et à Thouars, dans la très belle Porte de Galles, percée dans une tour circulaire, où trois assommoirs se succèdent dans le passage (10).

2) *Les schémas H-V₂* (pl. III).

Le second type apparaissant dès le début du XIII^e siècle est une légère variante du précédent, dans la mesure où un élément défensif s'intercale entre les deux éléments d'arrêt, sans que ceux-ci s'écartent pour autant notablement. L'un des premiers exemples peut être mis en évidence au château de Mez-le-Maréchal, bâti peu après 1214 par un fidèle de Philippe Auguste : ici, le jumelage traditionnel *assommoir-herse* est inversé, pour donner un schéma HAV. Peu après, ce type se trouve, de façon plus complète, au château royal de Dourdan, terminé dans les années 1220, avec le schéma RAHRV (11).

Ces schémas, moins fréquents que le premier, n'en apparaissent pas moins tout au long du XIII^e siècle. Citons ainsi le cas de la porte urbaine d'Ainay-le-Château, avec un schéma AHAV, à la fin du XIII^e siècle celui de Villandraut, etc... (12). De même que pour le premier type, les éléments défensifs se multiplient à la fin du XIII^e siècle, comme aux Portes de Jerzual et Saint-Malo à Dinan (13).

3) *Les schémas H-sas-V* (pl. IV).

Le troisième, et dernier, des types de schémas qui apparaissent au début du XIII^e siècle est une extension du schéma précédent, les deux éléments d'arrêt s'éloignant de façon à former un sas, de dimensions variables, battu par un ou plusieurs éléments défensifs. A Laon, dans la Porte de Soissons, bâtie au début du XIII^e siècle par Philippe Auguste, subsiste sans doute l'un des plus anciens de ces schémas à sas (14) : après un mâchicoulis externe, on trouve une herse,

(10) Sur les portes de Dinan, voir M.E. MONNIER, *Dinan, mille ans d'histoire*, Saint-Brieuc, 1968, pp. 157-245 : *le terminus post quem* se situe en 1283, date à laquelle la ville passa dans le domaine des ducs de Bretagne, mais, selon toute vraisemblance, les trois portes que nous évoquons ici sont postérieures de beaucoup à cette date, leur construction se situant plutôt dans la première moitié du XIV^e siècle, voire, pour la Porte du Jerzual, dans la seconde moitié de ce même siècle.

(11) Voir H. STEIN, Mez-le-Maréchal, *Congrès Archéologique de France*, 1930, pp. 233-241. D. HUMBERT, « Le château de Dourdan », *Congrès Archéologique de France*, 1944, pp. 236-245.

(12) Sur Villandraut, voir plan et coupes dans L. DROUYN, *La Guienne militaire*, Bordeaux, 1865, t. I, pp. 36-47. On ne manquera pas dans ce domaine du sud-ouest, d'examiner les différentes portes de Roquetaillade, *ibidem*, pp. 1-15 ; J. GARDELLES, *op. cit.*, pp. 210 et 234.

(13) Voir ci-dessus, note 10. La Porte du Jerzual est, comme nous l'avons dit, la plus tardive, et l'on ne peut manquer de la rapprocher de la tour-porte circulaire du château de Blain, bâtie par le comte Olivier de Clisson.

(14) L'enceinte urbaine de Laon était en cours d'exécution au début du XIII^e siècle sous Philippe Auguste : V. MORTET, P. DESCHAMPS, *Recueil de textes relatifs à l'architecture...*, t. II, Paris, 1929, pp. 214 et suiv. Le caractère encore lourd et peu affiné des ogives profilées en tore confirme cette datation pour la Porte de Laon.

puis un sas battu par quatre archères et fermé par une paire de vantaux. Dans les années 1220, à Mennetou-sur-Cher, les trois tours-portes rectangulaires de l'enceinte urbaine présentent aussi des sas assez simples battus verticalement par un assommoir (fig. 6). Dans le troisième quart du XIII^e siècle, mentionnons la très belle porte de Penne-d'Albigeois, où, à côté d'une superbe tour à éperon en accolade, le couloir possède un schéma de type HV-A-V (15).

III. — LES SCHÉMAS DÉFENSIFS A DEUX HERSES ET SAS (1230-1360).

Si ces trois types de schémas, connus dès les années 1200, se maintinrent, comme nous l'avons vu, durant tout le XIII^e siècle, de nouveaux types apparurent néanmoins, reprenant le principe du sas (type II-3) en l'encadrant désormais par deux herses.

1) Les schémas H-A-HV (pl. V).

Le premier ouvrage possédant un sas à deux herses semble avoir été le château d'Angers, bâti par Louis IX entre 1230 et 1240 : à la Porte des Champs comme à la Porte de Ville, on trouve le schéma H-A-HV, les dimensions du sas étant assez réduites (16). De la même veine exactement est le couloir de la Porte de Laon, à Coucy, édifiée avant 1250 : on peut d'ailleurs, à l'examen des fortifications de Coucy, constater que ce type de schéma était d'introduction toute récente, puisque la porte du château, construite peu après 1226, possédait un très long couloir où il eût été facile de disposer un tel schéma, alors que l'on se contenta d'un type II-1 (17).

A cette même génération de schémas appartient la porte du château de Châteaurenard, en Provence, encore reconnaissable malgré sa ruine (18).

(15) Sur Penne, voir H.P. EYDOUX, *Châteaux fantastiques*, t. 2, Paris, 1970, pp. 193-202. Nous inclinons volontiers à rajeunir quelque peu la datation proposée par l'auteur (c. 1250) : en effet, l'éperon de Penne est, avec Carcassonne, la seule accolade qui existe en France au XIII^e siècle, et l'on ne peut manquer de remarquer qu'en 1271, les possessions d'Alphonse de Poitiers revinrent à la Couronne, à l'époque même où les travaux commençaient à Carcassonne. Ceci nous est confirmé par le type même du sas qui, sauf l'absence de la seconde herse, se rattache aux schémas étudiés plus loin (type III-2).

(16) H. ENGUEHARD, « Le château d'Angers », *Congrès Archéologique de France*, 1964, pp. 9-21.

(17) E. LEFEVRE-PONTALIS, *Le château de Coucy*, Paris, 1913. Comme l'avait remarqué l'auteur, il est assez net qu'à l'intérieur de la basse-cour, l'ouvrage d'entrée est le premier élément qui fut construit, après quoi le chantier se déroula dans le sens des aiguilles d'une montre ; on peut admettre d'autre part que l'enceinte urbaine ne fut entamée qu'après la fin de la basse-cour, ce que confirme le type des archères. Ceci permet d'estimer que la porte du château date des années 1230, alors que la porte de Laon est plus proche des années 1240. Par ailleurs, un autre château, construit par Philippe Hurepel, oncle de Louis IX, en 1230 prouve bien que le sas à deux herses n'était nullement généralisé : dans le très long couloir de Boulogne prend place un schéma traditionnel II-2 : P. HELIOT, *Le château de Boulogne-sur-Mer*, Paris, 1933.

(18) Bien que, traditionnellement, le château de Châteaurenard soit daté du XIV^e siècle, il apparaît d'une façon quasi évidente que les tours circulaires, à salles voûtées sur ogives à profil rectangulaire chanfreiné et archères à ébrasement simple, datent au plus tard des années 1250. Le type même du schéma défensif d'entrée semblerait, d'une certaine manière, le confirmer.

2) *Les schémas HV-sas-HV.*

a) Règne de Louis IX (pl. V).

Concurremment au schéma qui vient d'être décrit s'est développé, dès le règne de Louis IX, un sas à deux herses suffisamment long pour permettre d'adjoindre à la première herse une paire de vantaux. Ainsi, à la porte du château de Carcassonne, vraisemblablement édiflée dans les années 1240, le sas est encadré, de chaque côté, par un triplé *assommoir-herse-vantaux* (19). Citons aussi, à titre plus anecdotique, toujours sous le règne de Louis IX, l'entrée du château de Gençay, où, sous couvert de doubler la herse, l'on a, en fait, doublé l'ouvrage d'entrée (20).

b) Règnes de Philippe III et Philippe IV (pl. VI).

D'une manière systématique, ce schéma à sas encadré par deux couplés *herse-vantaux* a été employé dans tous les ouvrages d'entrée construits par Philippe III et Philippe IV. Ce sas est battu par un assommoir et une, voire plusieurs archères. De faible dimension au début du dernier quart du XIII^e siècle, comme on peut en juger à la Porte de la Gardette à Aigues-Mortes, l'assommoir s'agrandit peu à peu, atteignant des dimensions déjà conséquentes à la Porte Narbonnaise de Carcassonne (fig. 7), et occupant à la fin du XIII^e siècle la quasi totalité de l'intervalle situé entre les deux couples d'éléments d'arrêt, comme on peut le voir à la Porte de la Marine à Aigues-Mortes (21).

À côté du roi lui-même, certains de ses proches réutilisèrent tout naturellement la même technique, comme on peut le voir par exemple à la tour-porte d'Arrabloy, construite par l'un des chambellans de Philippe IV (pl. VII) (22).

(19) Voir P. HELIOT, « L'âge du château de Carcassonne », *Annales du Midi*, t. 78, 1966, pp. 7-21 place le *terminus ante quem* en 1245 ; Y. BRUAND, « La Cité de Carcassonne. La Citadelle ou château comtal ». *Congrès Archéologique de France*, 1973, pp. 516-531, résume l'ensemble des thèses relatives à ce château, et propose quant à lui une datation comprise entre 1230 et 1240, comme pour Angers. On remarquera, en tout état de cause, que le schéma de Carcassonne est plus évolué ; par ailleurs, la présence d'étriers aux fentes d'archères, et le plan dit « à niche » de celles-ci justifie une datation tardive comme la proposait P. HELIOT.

(20) Voir H.P. EYDOUX, *Châteaux fantastiques*, t. 4, Paris, 1972, pp. 25-40, qui propose, sur la base d'événements historiques, une datation comprise entre 1242 et 1250, paraissant fort bien convenir à cette construction très évoluée, dotée d'archères à étriers et traverses, inconnues en France avant le second quart du XIII^e siècle, le premier exemple en étant sans doute le Coudray-Salbart, vers 1227 au plus tôt (voir note 9).

(21) Sur l'évolution des portes d'Aigues-Mortes, voir *Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Gard. Canton d'Aigues-Mortes*, Paris, 1973, t. I, pp. 51-53 : la Porte de la Gardette peut être datée de 1272, alors que celle de la Marine, comme celle des Moulins, sont postérieures à 1289. Sur la Porte Narbonnaise de Carcassonne, voir Y. BRUAND, « La Cité de Carcassonne. Les enceintes fortifiées », *Congrès Archéologique de France*, 1973, p. 508, qui suggère une datation voisine de 1280-87. Enfin, sur la Porte des Tours à Domme, voir G. LAVERGE, « Domme », *Congrès Archéologique de France*, 1927 : l'enceinte urbaine était en chantier entre 1280 et 1308.

(22) R. JATTEAU, « Le château d'Arrabloy », *Etudes ligériennes d'histoire et d'archéologie médiévales*, Auxerre, 1975, pp. 487-489.

c) Règne de Jean II (pl. VII).

Totalement en marge de ces grands courants du XIII^e siècle dans les ouvrages royaux, on trouve sous Jean II, vers 1360, le dernier exemple de sas à double couplé *herse-vantaux* (23).

d) Autres ouvrages non datés (pl. VII).

Si l'on essaye, par ailleurs, de recenser les autres ouvrages ayant employé ce type de sas, la liste est, pour le moins, réduite. On notera la tour-porte de Fougères, qui contient un sas de petites dimensions, les portes de Villeneuve-sur-Yonne, ouvrages royaux malheureusement non datés malgré leur intérêt architectural évident (présence d'éperons), enfin la Porte du Prévôt à Thouars, l'un des plus curieux et des plus intéressants exemples de cette série d'ouvrages d'entrée (fig. 8) (24).

IV. — LES SCHÉMAS DÉFENSIFS A PASSAGE DÉCOUVERT (1285-1316).

Nous finirons cette typologie en étudiant trois cas très particuliers de sas, formant une catégorie à part, ceux qui sont présents à la Porte Saint-Jean de Château-Thierry, ainsi qu'aux Portes Saint-Jean et de Jouy à Provins. Ces trois ouvrages d'entrée, qui peuvent être datés, du fait de leur architecture, des années 1285-1316, présentent en effet la particularité d'offrir un sas non couvert, placé sous la surveillance des niveaux supérieurs par une série de baies qui y sont ouvertes (25).

(23) F. BENOIT, *Villeneuve-lez-Avignon*, Paris, 1930.

(24) Sur Fougères, voir C. BESNARD, « Le château de Fougères », *Bulletin Monumental*, 1976, pp. 5-21, et G. GILLOT, *Notice sur le château de Fougères*, Fougères, s.d. Aucune datation précise de la porte n'est fournie par les auteurs. On peut remarquer néanmoins que cette tour faisait partie d'une petite basse-cour ajoutée au-devant de la tour-porte initiale, du XII^e siècle ; en raison des caractères architecturaux des tours qui flanquent cette basse-cour, on peut sans grande crainte d'erreur penser que cette petite enceinte, et par ce fait la tour-porte qui y appartient, est postérieure à la prise de possession par les Lusignan en 1256, et antérieure à la confiscation royale de 1307. Sur la Porte du Prévôt à Thouars, qui utilise une technique peu connue en France, celle des tours circulaires inscrites dans un talus de base carré (autre exemple visible dans l'une des tours de l'enceinte de Chinon), aucun indice ne peut être fourni par l'histoire ; la complexité des défenses peut faire songer à la fin du XIII^e siècle. Enfin, si le donjon de Villeneuve-sur-Yonne date du règne de Philippe Auguste, comme l'a montré J. VALLÉRY-RADOT, il est impensable d'attribuer les deux portes de l'enceinte urbaine à ce roi ou à son père, comme l'avait fait E. VIOLLET-LE-DUC dans son *Dictionnaire* : ces portes n'ont rien de commun avec l'architecture développée par les architectes de Philippe Auguste. En revanche, nous tendrions volontiers à les rapprocher de la Porte de Jouy à Provins, en raison de leurs similitudes architecturales (présence d'éperons en angle, archères à niche couvertes de berceaux brisés), d'où une datation tardive dans le XIII^e siècle à notre sens ; néanmoins, l'argument reste faible.

(25) Sur la datation de ces ouvrages, dont deux, à bossages, s'intègrent très clairement dans la série des ouvrages royaux du dernier quart du XIII^e siècle, voir J. MESQUI, *Provins, op. cit.*, p. 75.

A la Porte Saint-Jean de Provins, le couloir offre un schéma du type II-2, mais, à la différence des exemples cités dans ce paragraphe, le sas ne possède aucun couvrement (pl. VIII). Au contraire, le second niveau de l'ouvrage possède, de chaque côté du passage, deux grandes baies surveillant le sas. Un couloir voûté ménagé en façade au-dessus du passage permet d'assurer les communications entre les deux côtés, surveillant en même temps l'extérieur par une archère. On retrouve les mêmes dispositions au troisième niveau, où, par surcroît, il est possible de surveiller de façon totale le sas, les deux côtés de la porte étant reliés aussi bien en façade, par un couloir superposé à celui du second niveau, qu'à l'arrière, où une vaste terrasse est aménagée sur deux contreforts.

A la Porte de Jouy de la même ville, ainsi qu'à la Porte Saint-Jean de Château-Thierry, le schéma serait du type III-1 si, comme à la Porte Saint-Jean de Provins, le sas n'était pas totalement découvert. Dans la seconde de ces deux portes, qui constitue un ouvrage capable d'une défense totalement indépendante grâce à la présence de cheminées, de latrines, et d'une salle qui a pu servir de magasin, les deux salles du second niveau sont reliées par un couloir enjambant le passage d'entrée, qui n'est en fait que l'un des côtés d'une coursière rectangulaire surveillant les sas par six baies rectangulaires (pl. IX).

Les dispositions de la Porte de Jouy à Provins sont plus simples ; mais on y retrouve, comme dans les deux ouvrages précédents, l'existence de baies ménagées au second niveau pour surveiller le sas découvert, et celle d'un couloir voûté enjambant le passage d'accès en façade pour faire communiquer les deux côtés de l'ouvrage (pl. X).

Les portes de Provins et de Château-Thierry semblent donc constituer, au sein des ouvrages d'entrée bâtis par Philippe III et Philippe IV, l'étape ultime d'une réflexion menée par les architectes de ces rois : l'assommoir, timide encore dans les années 1270, prend peu à peu de l'importance, pour occuper la totalité du sas à la Porte de La Marine d'Aigues-Mortes, et pour devenir enfin le « passage découvert » à Provins et Château-Thierry. L'idée développée dans les ouvrages champenois est extrêmement neuve : en effet, si l'assommoir est une défense interne, la conception du « passage découvert » tend à dissocier totalement le passage d'entrée de la porte elle-même : à Aigues-Mortes, Carcassonne ou Domme, l'assaillant, une fois dans le sas, se trouve de fait à l'intérieur de l'ouvrage d'entrée, alors qu'à Provins et Château-Thierry, il se trouve environné par de hauts murs qui, de fait, l'excluent et le placent dans une cage à ciel ouvert insérée dans l'ouvrage.

V. — ESQUISSE D'ÉVOLUTION.

Dès les années 1350, du fait de la guerre de Cent Ans, les principes de fortification des entrées vont se modifier d'une façon spectaculaire. Les sas imaginés

au XIII^e siècle contribuaient en effet à augmenter notablement la surface, le volume et aussi le coût des ouvrages, ce qui était totalement incompatible avec le besoin considérable en fortifications neuves sur toute l'étendue du royaume. Dans ces années devait faire son apparition le pont-levis à flèches, qui par sa fiabilité et sa simplicité d'emploi, allait se généraliser d'une façon foudroyante, reléguant au second plan tout autre type de défenses. Seule la herse et les vantaux passèrent le cap des années 1350 : encore la première allait-elle, progressivement, se raréfier, jusqu'à disparaître au XV^e siècle.

Si l'on s'arrête alors à cette césure représentée par le milieu du XIV^e siècle, comment résumer et caractériser l'évolution qui semble avoir marqué la fortification des entrées ? Partis d'un stade minimal, constitué par une simple paire de vantaux, les schémas défensifs de couloirs, après une période de tâtonnements au XII^e siècle, voient se systématiser dans les années 1200 le couplé *herse-vantaux*, auquel l'assommoir est un accessoire quasi indispensable, et l'archère un appoint fréquent. Tout au long du XIII^e siècle, ce schéma de base va se sophistiquer, avec l'apparition dans les années 1230 du sas à deux herses et assommoir, et la systématisation dans les années 1270-1300 du sas à deux couplés *herse-vantaux* au sein des ouvrages royaux. Dans les premiers sas à deux herses du règne de Louis IX, le sas est encore assez limité, et l'idée qui a conduit à ce type de schéma était sans doute, tout simplement, de multiplier les obstacles : si l'assaillant avait réussi à franchir la première herse à l'aide d'engins tels que le bélier, il se trouvait aussitôt sous le feu d'un assommoir, dans une position de faiblesse causée par la seconde des herses. Néanmoins, comme on peut le voir aussi bien à Coucy qu'à Angers, la longueur du couloir, conditionnée par la surface très importante des niveaux supérieurs, était mal employée, puisque le sas n'en occupait qu'une faible partie et que, de ce fait, on trouvait en arrière une longue zone n'ayant aucune fonction défensive.

Le système retenu, dès avant 1250, dans la porte du château de Carcassonne avait l'avantage de supprimer cette zone neutre, reprenant en cela l'idée qui, dans les portes de type II, avait conduit à proposer le sas, comme à Laon, pour supprimer la zone neutre présente dans les ouvrages longs comme celui de Dourdan. La généralisation par les architectes de Philippe III et Philippe IV du sas de Carcassonne allait, dans le dernier quart du XIII^e siècle, donner une dimension nouvelle aux défenses du couloir d'entrée. D'une façon très nette, les concepteurs dépassaient ici le stade de la simple multiplication des obstacles : il s'agissait de créer, au sein de l'ouvrage d'entrée, une véritable zone-filtre, assez spacieuse pour isoler un véhicule ou un groupe, l'assommoir présent dans la voûte prenant, outre son rôle purement défensif, un rôle de surveillance. Ceci explique l'évolution vers l'agrandissement de ces assommoirs, et, en fin de processus, la formule du passage découvert qui privilégie sans aucun doute cette fonction de surveillance destinée aux temps troublés où la vie économique se poursuit, mais où il faut pouvoir identifier tout véhicule ou tout groupe pénétrant dans le périmètre fortifié.

Était-ce là une tentative d'intégration, au sein d'un seul et même ouvrage, des deux fonctions distinctes de surveillance et d'arrêt ? C'est possible ; toujours est-il que ces ouvrages intégrés ne firent pas école, la seconde moitié du *xiv*^e siècle préférant nettement dissocier totalement les deux fonctions, reportant la première dans ce que l'on appelait la « bastide » ou la « braie », notre barbacane, et limitant la porte à son seul rôle d'arrêt.

VI. — CONCLUSION.

Voici donc, esquissée en quelques traits, une présentation des différents types de défenses d'entrée en France avant la guerre de Cent Ans. En ce qui concerne l'évolution que nous avons tenté de mettre en évidence, nous voudrions, en conclusion, rappeler les limites des résultats fournis ici. En premier lieu, on aura constaté que cette évolution, durant le *xiii*^e siècle, est quasiment limitée aux grands ouvrages royaux : il serait, bien évidemment, absurde d'oublier qu'à côté des ouvrages complexes édifiés par rois et grands princes au long du *xiii*^e siècle, la majorité des constructeurs restèrent fidèles aux schémas conçus dès les années 1200, en particulier au schéma II-1, le plus simple de tous.

En second lieu, il va de soi que nous ne saurions prétendre connaître l'ensemble des ouvrages d'entrée encore existants ; et, quand bien même ce serait le cas, le nombre des ouvrages disparus d'une manière définitive est considérable. Aussi le cadre présenté ici pourrait-il être sans doute utilement complété par une analyse systématique des défenses d'entrée au fur et à mesure que des monographies leur sont consacrées.

Enfin, l'étude des ouvrages d'entrée, pas plus que celle des fortifications en général, ne saurait se passer de la confrontation avec les techniques employées ailleurs en Europe, ainsi qu'au Moyen-Orient. En particulier, la comparaison avec l'Angleterre est particulièrement riche d'enseignements, du fait des contacts, pacifiques ou guerriers, qui se sont déroulés tout au long du Moyen Âge : saurait-on expliquer la présence d'archères à croisillon dans la seule région du sud-ouest au *xiii*^e siècle sans faire référence à l'utilisation de cette technique en Angleterre dès le début du *xiii*^e siècle ? A titre purement indicatif, nous donnons dans la planche XI quelques relevés d'ouvrages d'entrée construits au *xiii*^e siècle et au début du *xiv*^e siècle dans ce pays : sans qu'il soit question ici de traiter de l'évolution de leurs défenses, on constate sans peine que les idées paraissent y avoir évolué d'une façon analogue à celle qui a existé en France. Les solutions retenues peuvent avoir été sensiblement différentes, et l'on pensera en particulier à l'extraordinaire série des châteaux gallois, où la défense des portes atteint un niveau de complexité

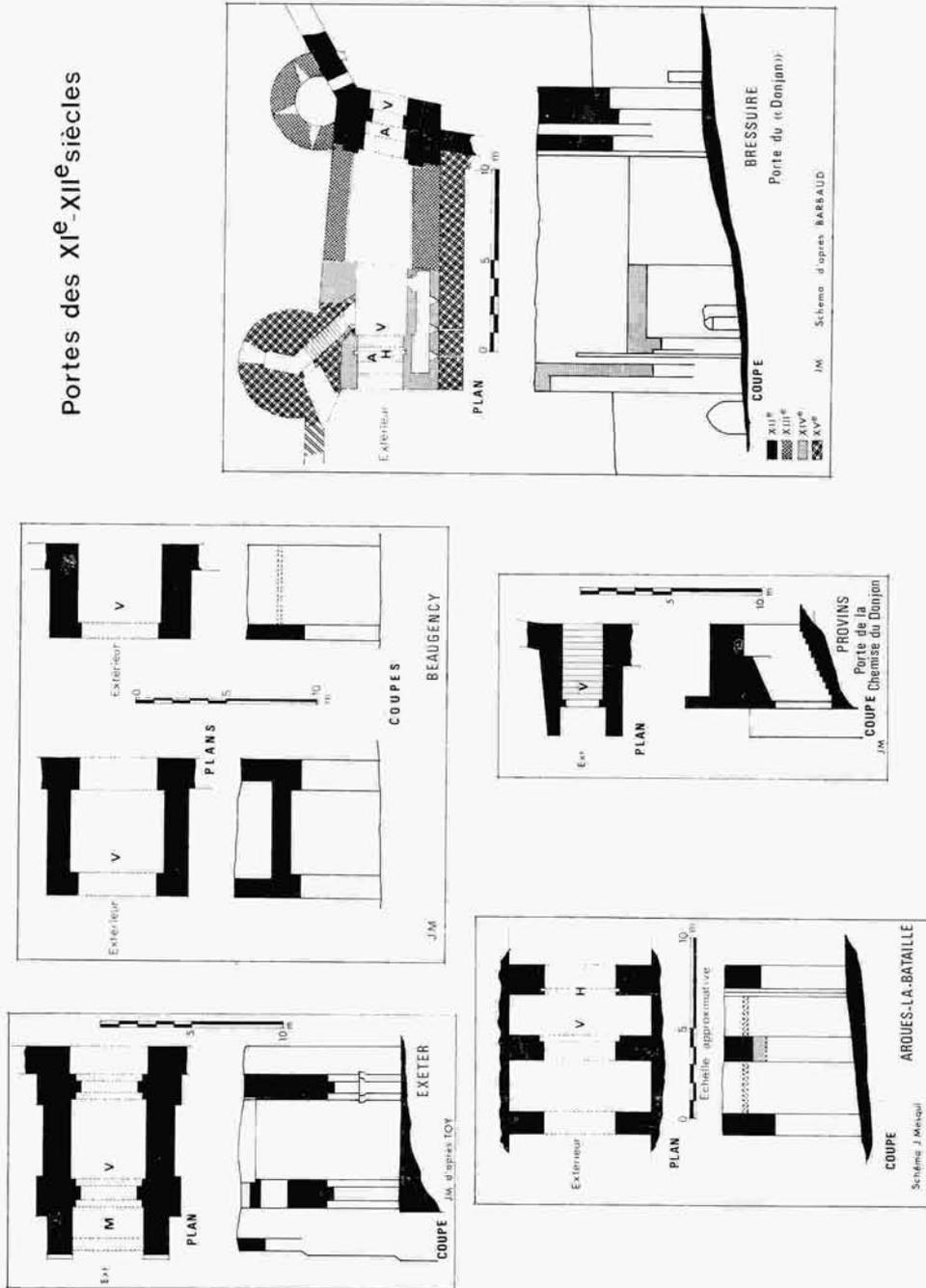
inconnu en France ; néanmoins, l'idée qui a présidé à leur conception est identique puisqu'il s'agit de renforcer, à l'intérieur de l'ouvrage d'entrée, le contrôle du passage (26).

(26) Sur l'évolution des portes, on se reportera aux ouvrages cités en note 4, en particulier *The History...*, *op. cit.*, t. I, p. 118. Voir aussi les plans rassemblés par S. TOY, *The castles of Great Britain*, Londres, 1966, pp. 143-152 et 238-254, et l'excellente étude, très détaillée de D.F. RENN, « An Angevin gatehouse at Skipton Castle », *Château-Gaillard*, t. VII, 1974, p. 178. En tout état de cause, il convient, bien évidemment, d'observer la plus grande prudence si, au-delà de la simple comparaison, on veut déceler des influences réciproques : en particulier, les conditions de la construction ayant été très différentes en France et en Angleterre, il faut éviter absolument d'employer des critères de datation valables en Angleterre, pour des monuments français. Songeons ainsi à la porte du château de Cubzac, bâtie en 1250 par l'administration anglaise en France sur un modèle pourtant dépassé dans la métropole. A l'inverse, pensons que l'archère à traverse horizontale, qui apparaît dès le début du XIII^e siècle en Angleterre, n'apparaît dans la fortification royale française qu'en 1280 ; encore ceci n'était-il dû qu'au hasard de l'implantation d'une bastide royale aux confins du domaine anglais...

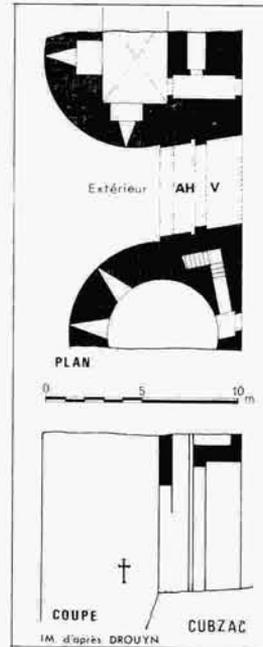
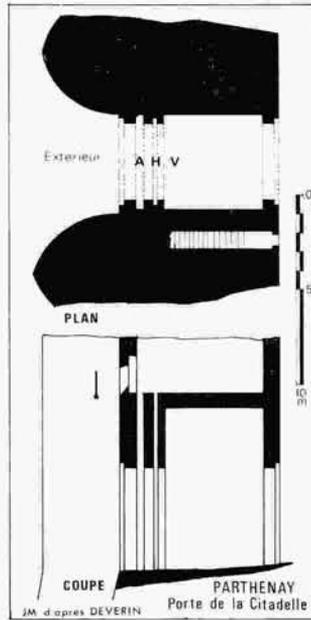
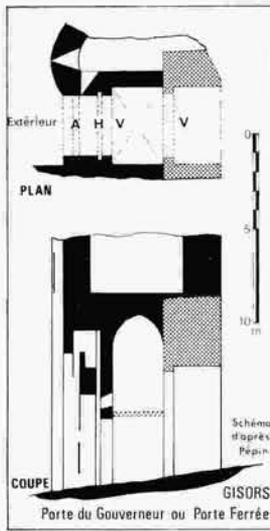
ENGLISH SUMMARY

The author studies the various types of defences used for entrances to towns and châteaux in France before the middle of the 14th century. The changes appearing in defence systems were particularly noticeable in large-scale royal fortifications, whereas most builders continued to follow faithfully the patterns that had been conceived of as early as the beginning of the 13th century.

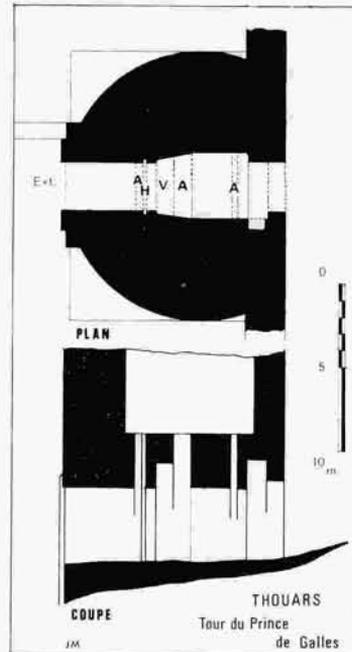
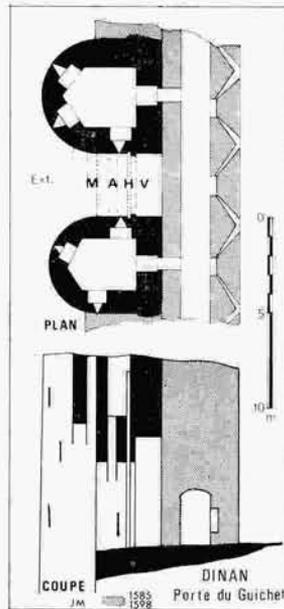
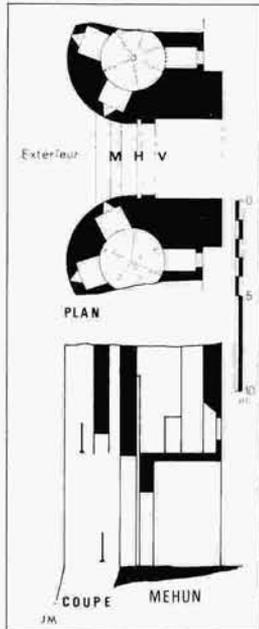
Portes des XI^e-XII^e siècles



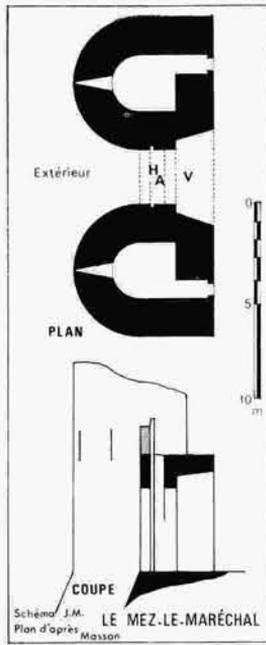
Pl. I



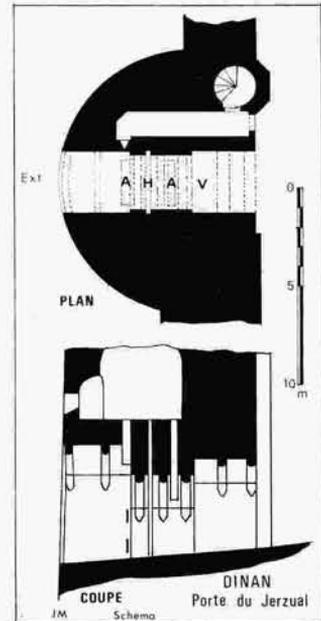
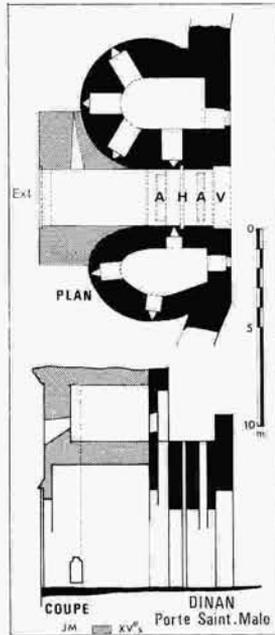
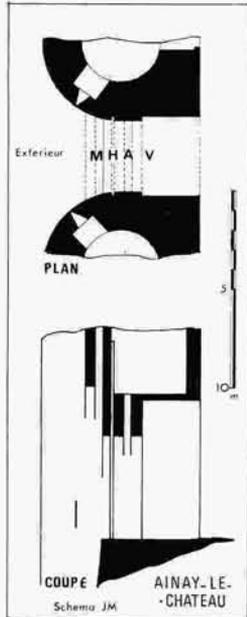
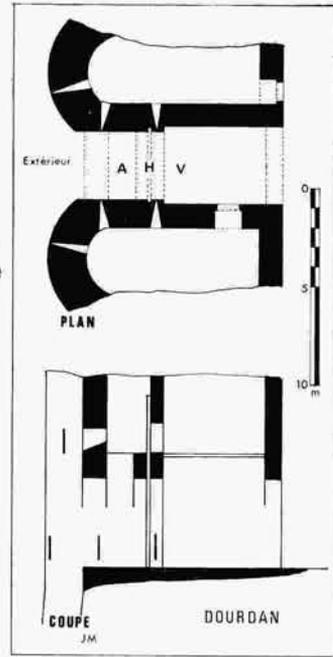
Portes à deux éléments d'arrêt distincts mais non disjointes



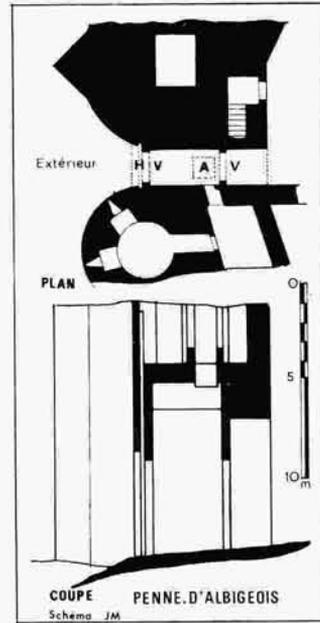
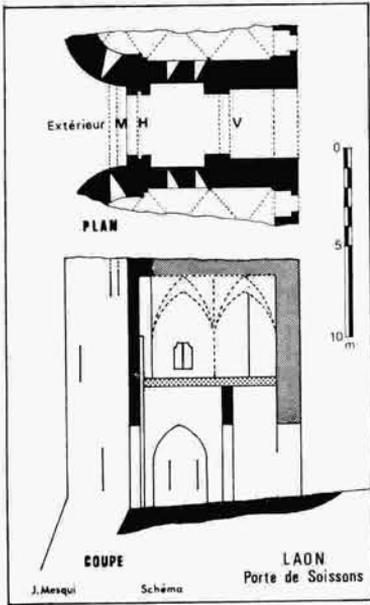
Pl. II



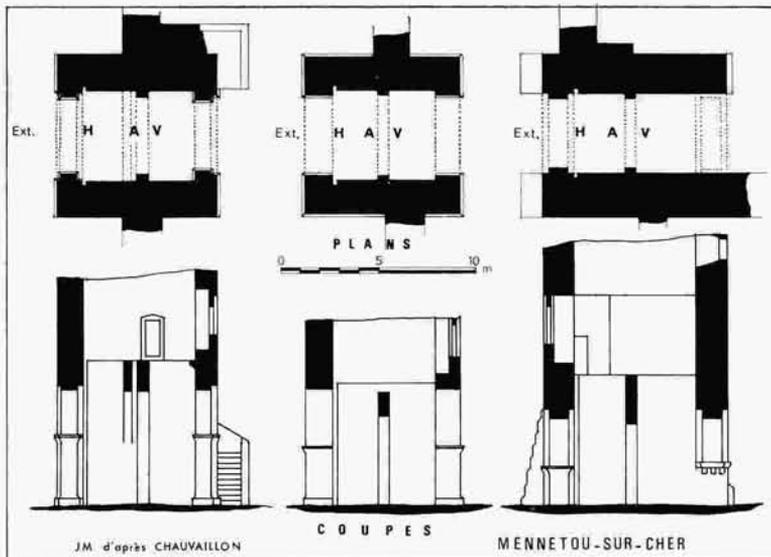
Portes à deux éléments d'arrêt distincts, séparés par un élément de défense



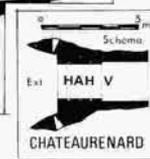
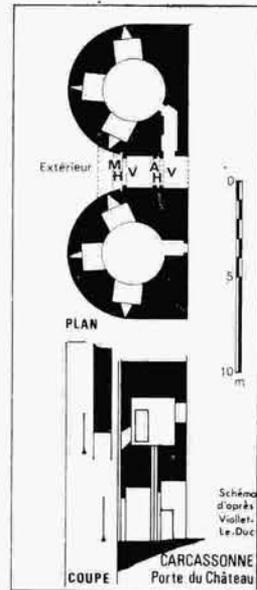
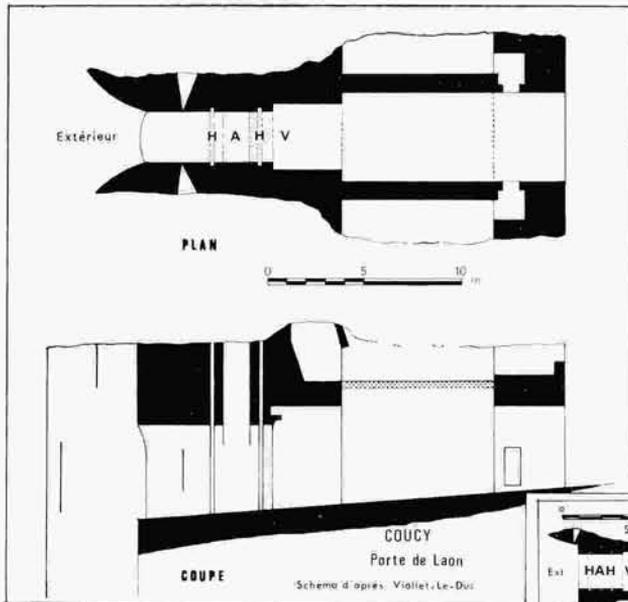
Pl. III



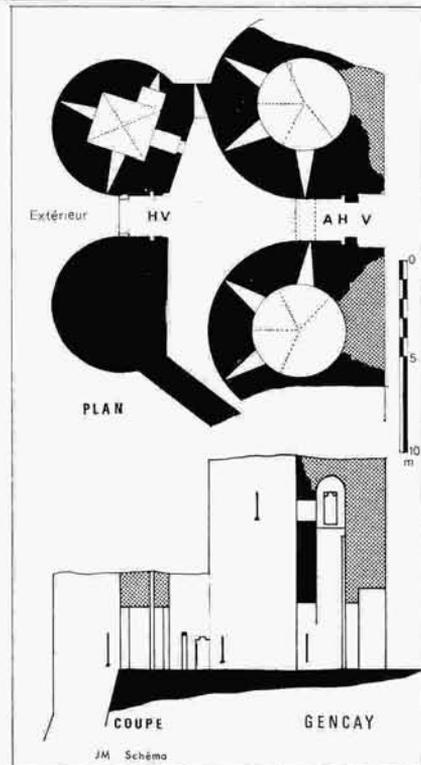
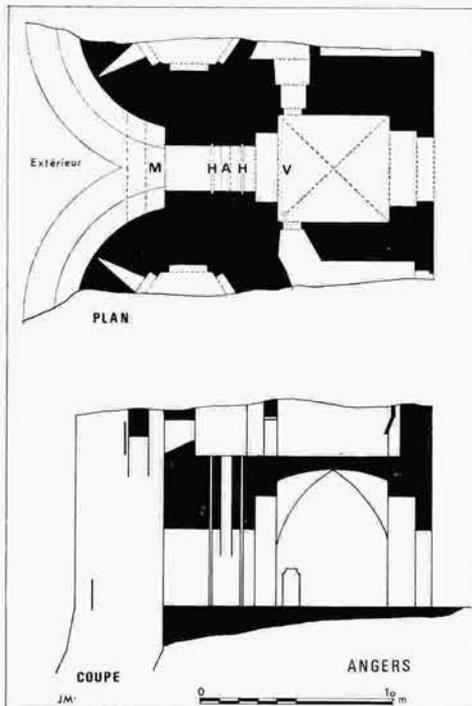
Portes à deux éléments d'arrêt distincts formant un sas

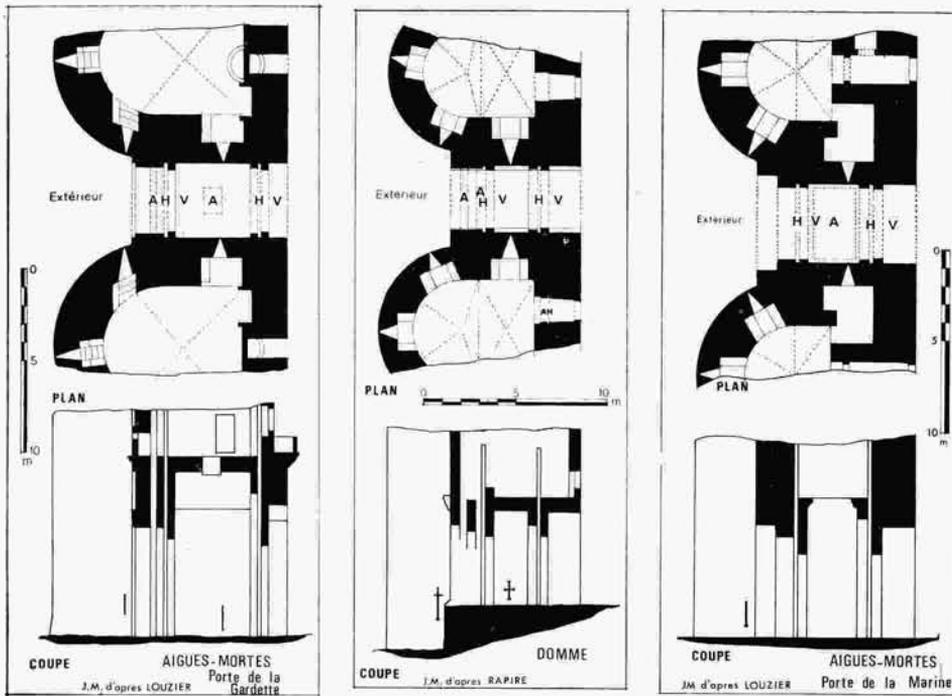


Pl. IV

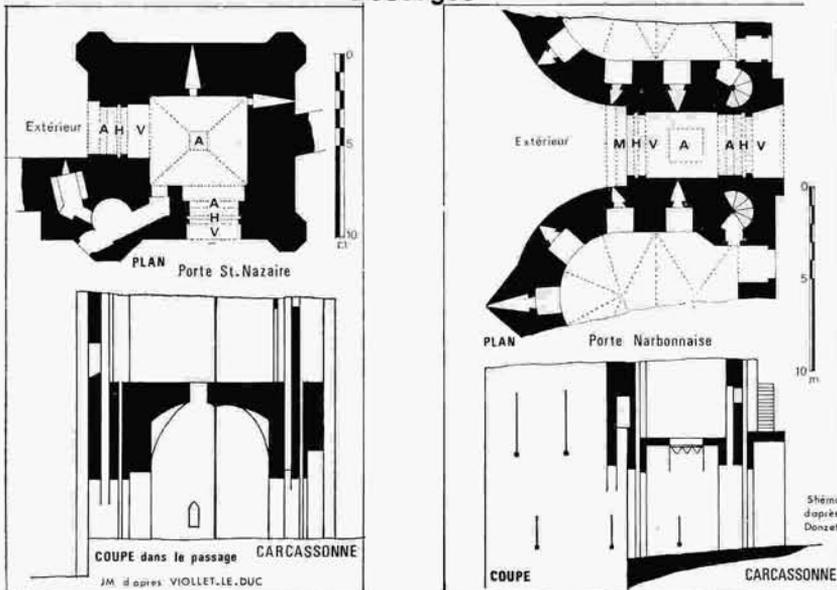


Portes à deux herse bâties sous Louis IX avant 1250

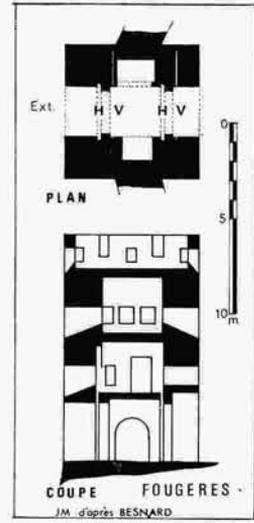
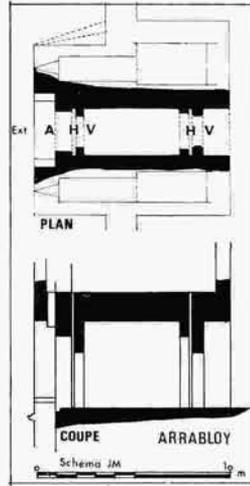
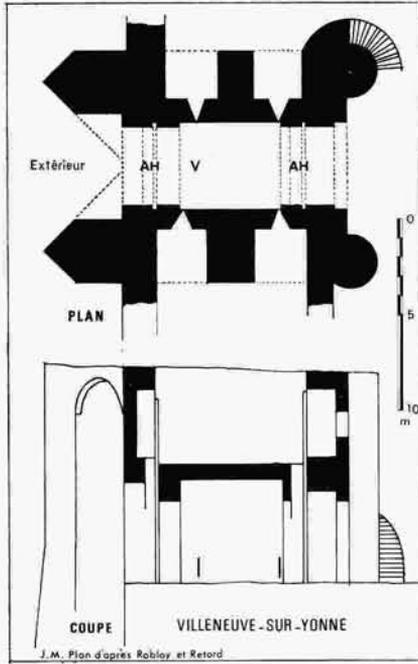




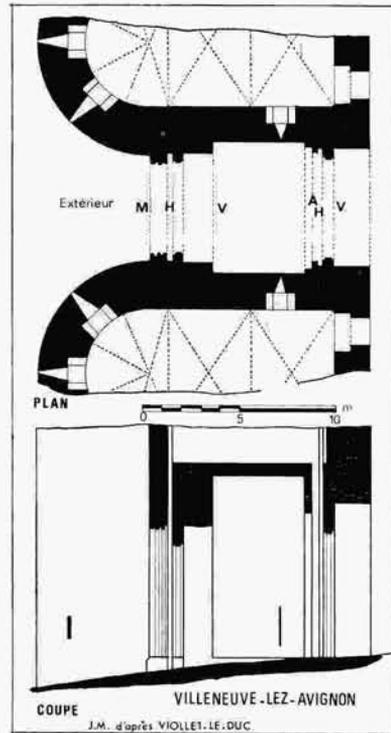
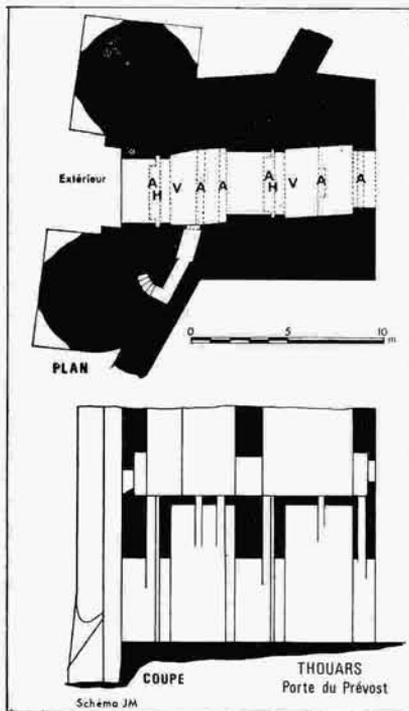
Portes à deux herse construites par Philippe IV (1285-1314)
Bossages



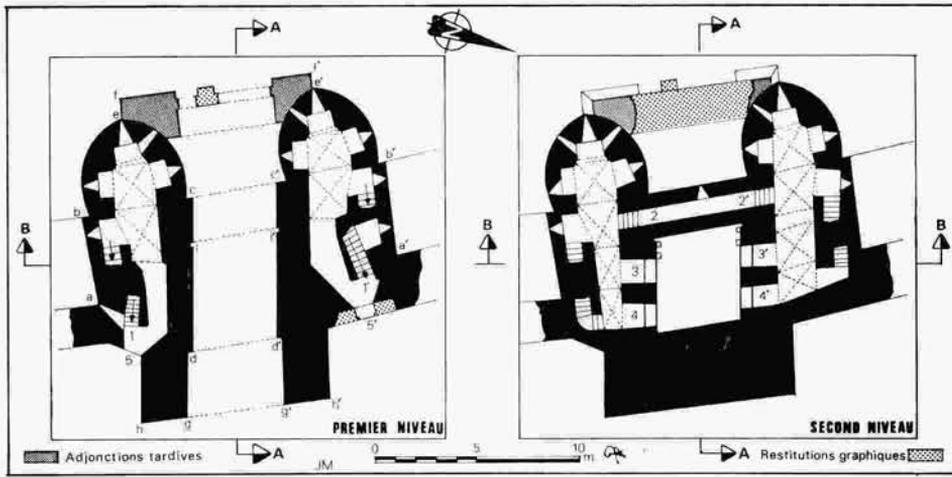
Pl. VI



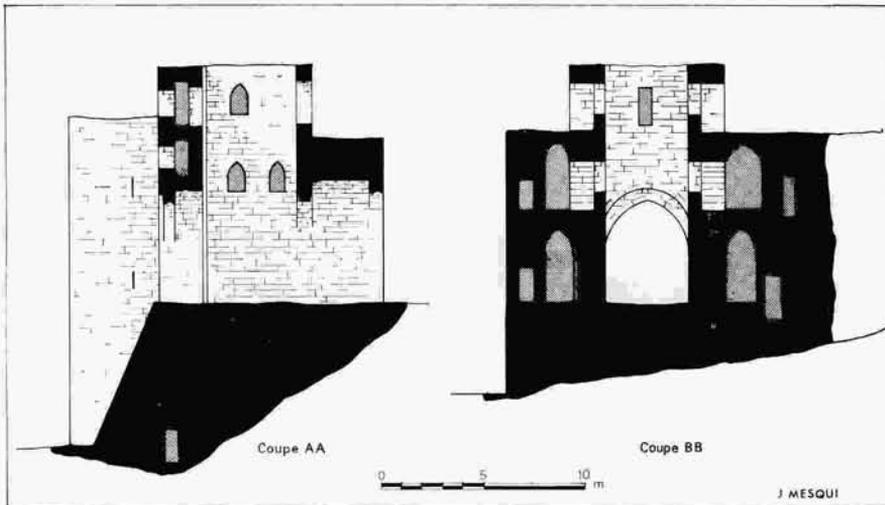
Autres ouvrages à deux herse



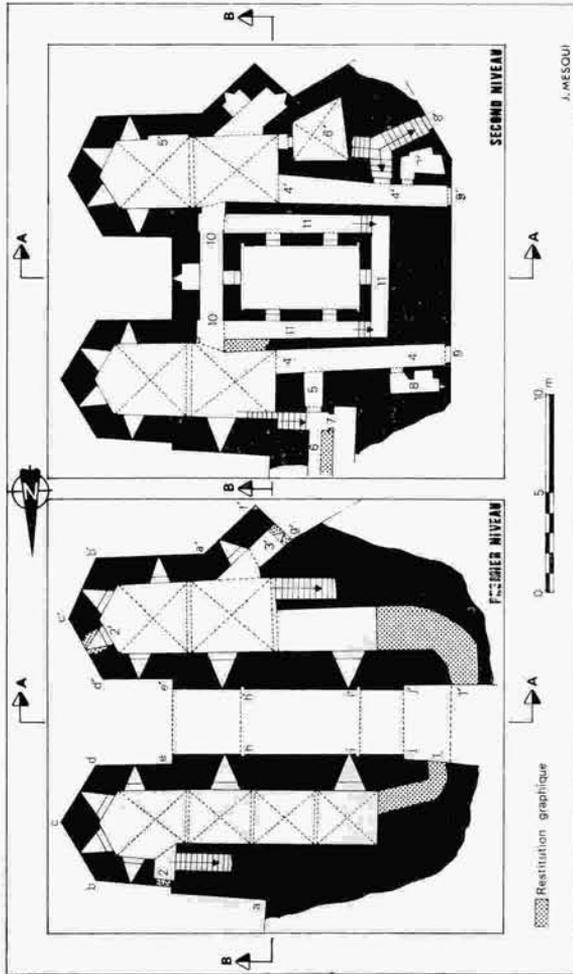
Pl. VII



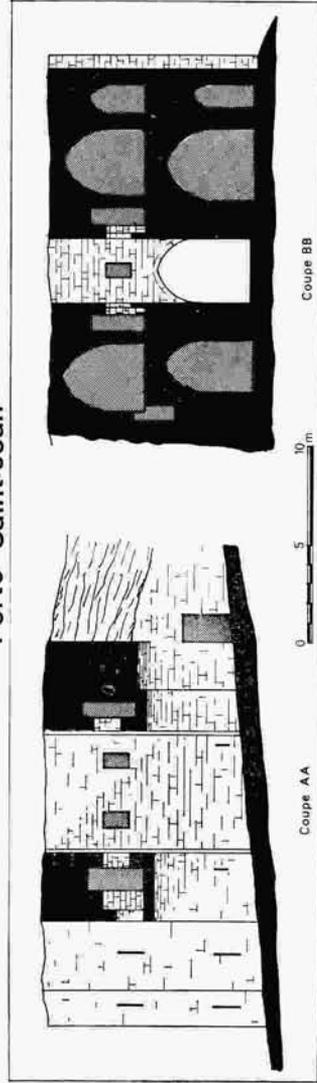
PROVINS
Porte Saint-Jean



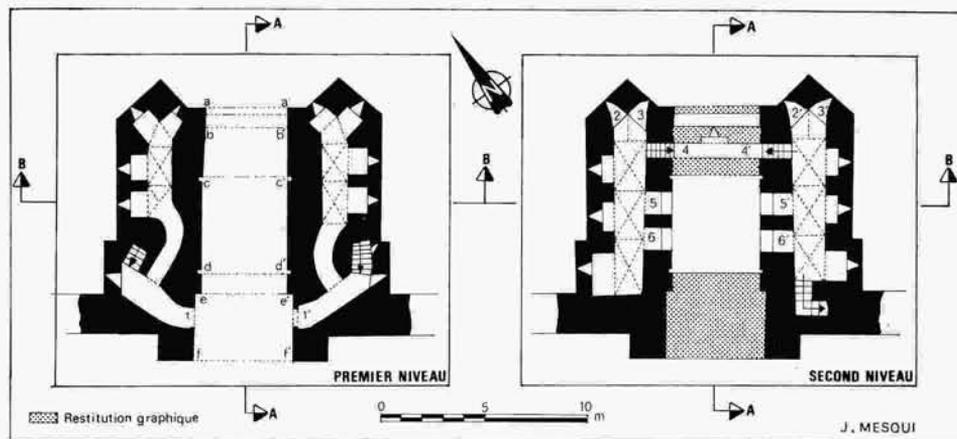
Pl. VIII



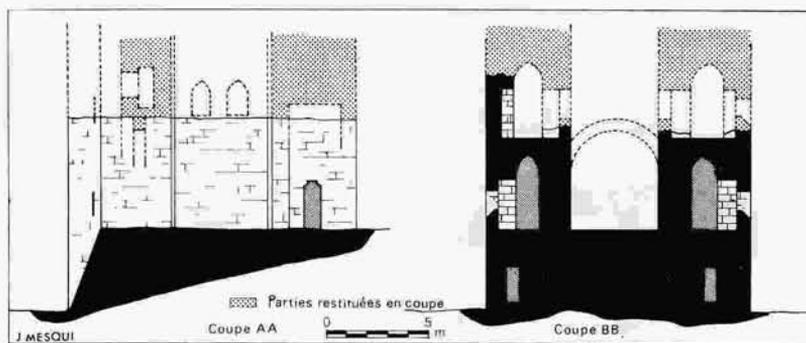
CHATEAU THIERRY
Porte Saint-Jean



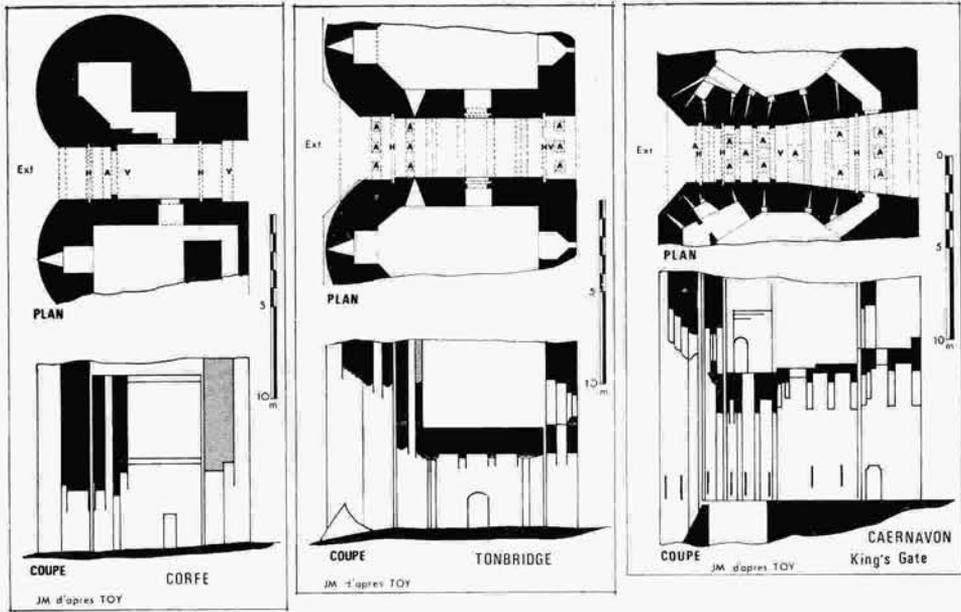
Pl. IX



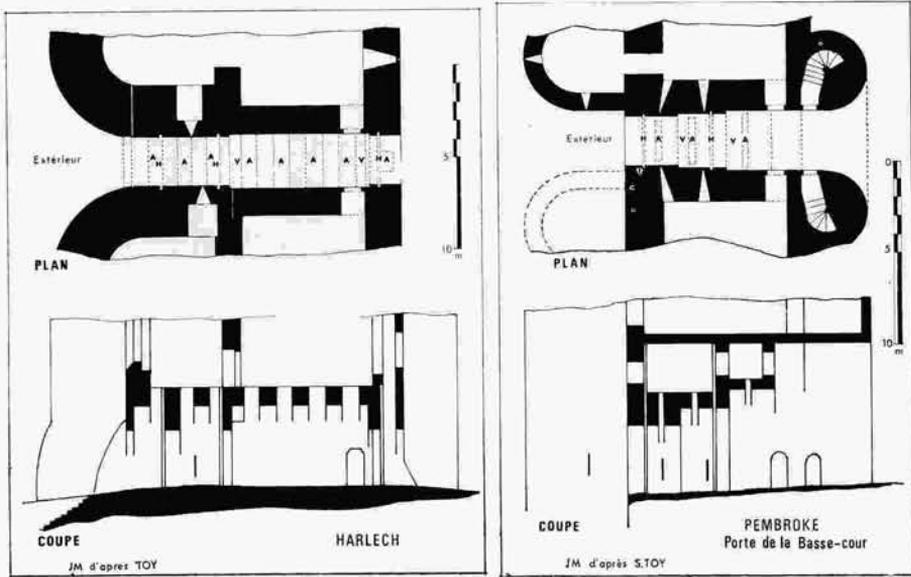
PROVINS
Porte de Jouy



Pl. X



Portes anglaises à structure complexe



Pl. XI

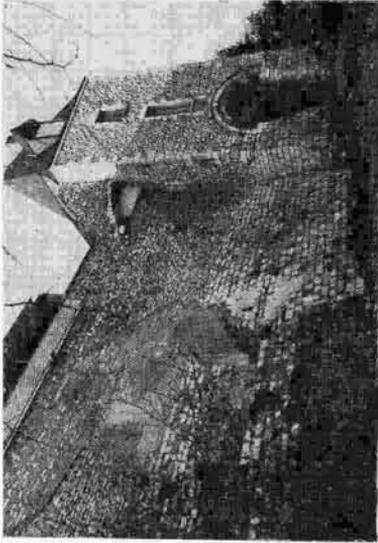


Fig. 2. — La tour-porte du château de Montargis.

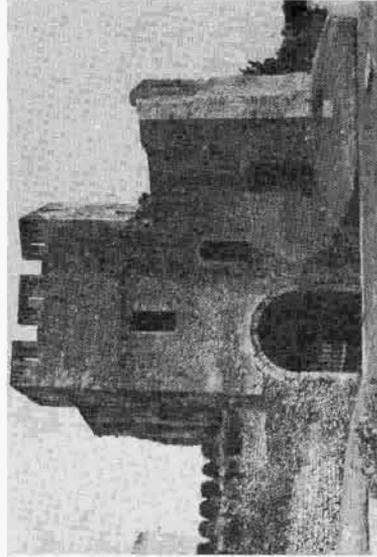


Fig. 3. — La Porte du Gouverneur à Gisors : face interne et porche roman.

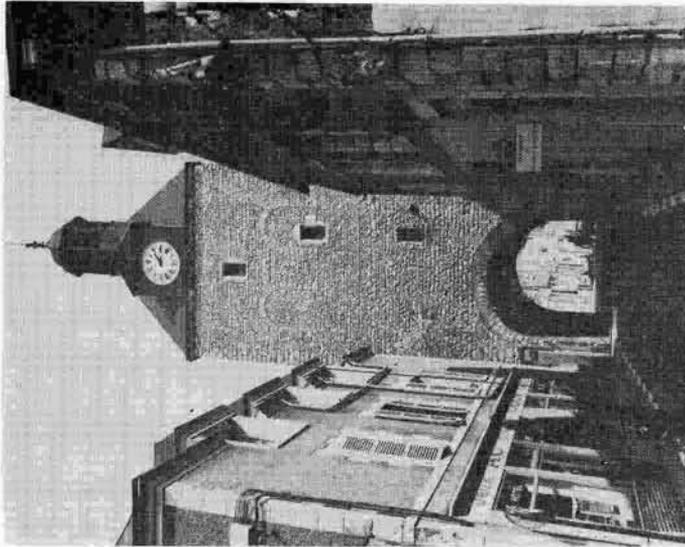


Fig. 1. — La tour-porte Vendômoise à Beaugency.

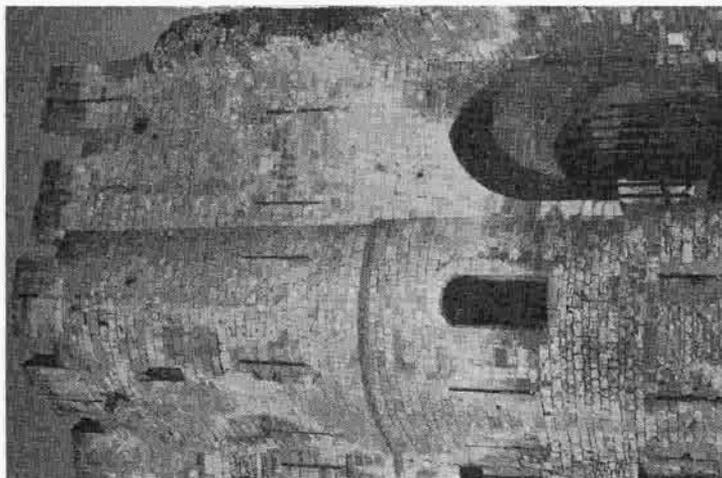


Fig. 4. — La Porte du Gouverneur à Gisors : face externe et porche à assommoir et herse.

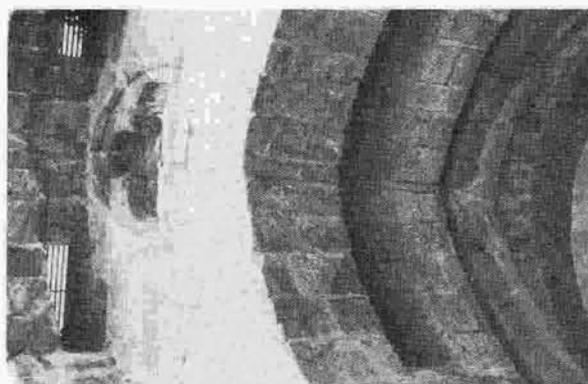


Fig. 5. — La Porte du Guichet à Dinan : de haut en bas, le mâchicoulis externe, l'assommoir, la herse, et le décrochement des vantaux.

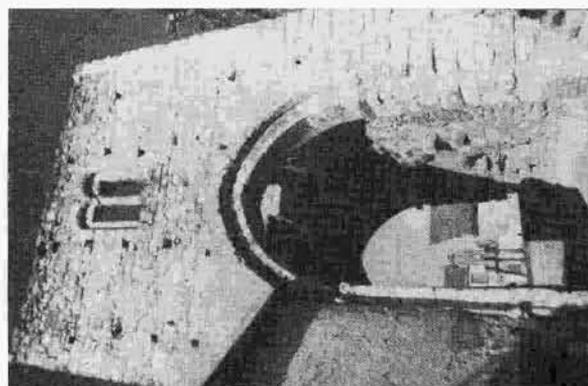


Fig. 6. — La Porte du Haut à Mennehou-sur-Cher : face interne. On distingue les départs des arcs de refend, entre lesquels se trouve un assommoir.

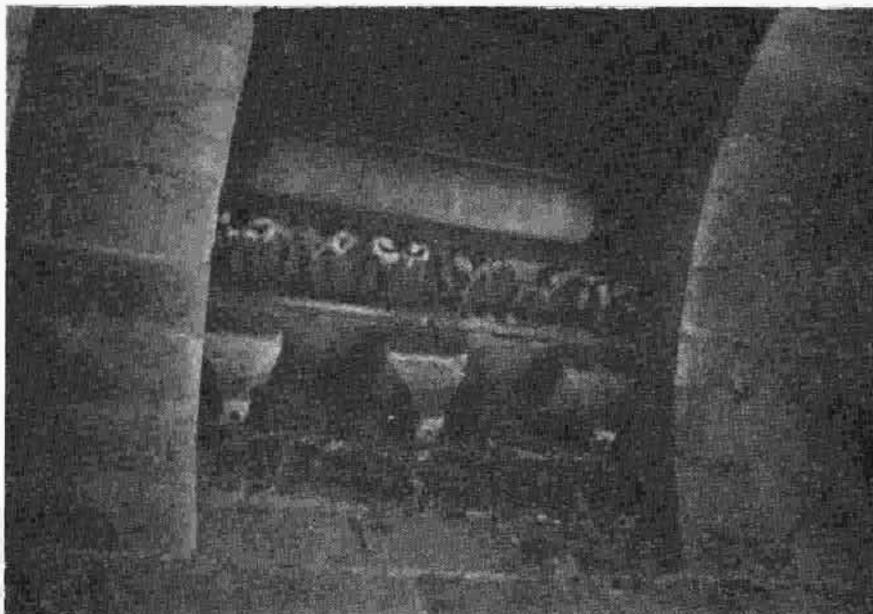


Fig. 7. — La Porte Narbonnaise à Carcassonne : détail de l'assommoir du sas, avec les modillons et la frise en encorbellement.

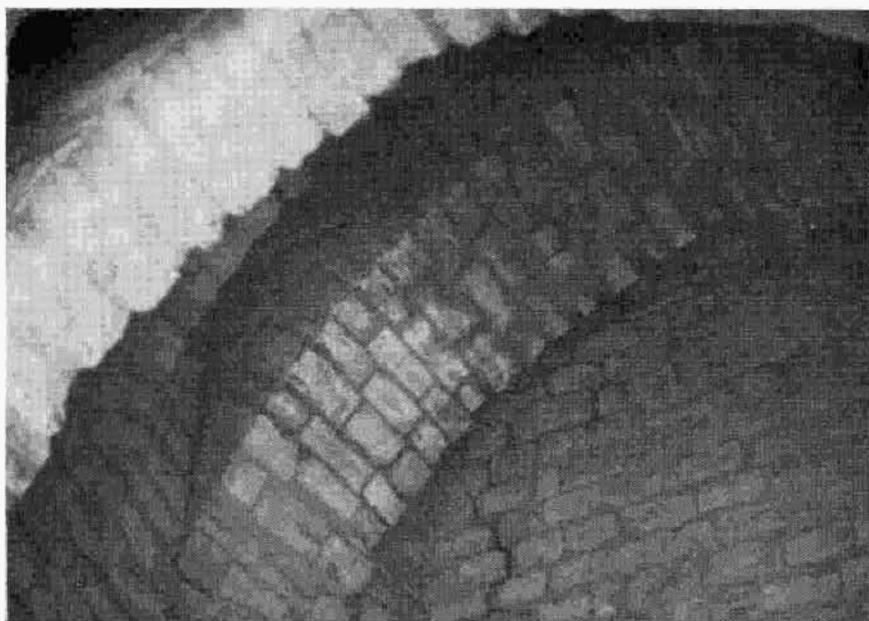


Fig. 8. — La Porte du Prévôt à Thouars : succession de trois assommoirs dans le passage d'entrée.